

Cahier de rentrée

Paix



égalité
femmes/hommes



revalorisation
des pensions



Services
publics



réversion



Sécurité
sociale
intégrale



UNE RENTRÉE OFFENSIVE PLEINE D'ESPOIR POUR MIEUX VIVRE !

Les retraité-es ont été bien maltraité-es depuis plusieurs années : pratiquement pas d'augmentation des pensions alors que tout a augmenté !

Nous avons évité le pire, gagnons le meilleur ! Prenons les choses en main.

Grâce à la mobilisation syndicale et citoyenne, nous avons déjoué tous les pronostics catastrophes pour les élections provoquées en catimini par Emmanuel Macron. Il a été sévèrement sanctionné, l'Extrême droite a été battue, et le Nouveau Front Populaire, porteur d'avancées sociales, est arrivé en tête. Nous avons d'ores et déjà gagné l'abandon des réformes très régressives notamment celles de l'assurance-chômage, de la Fonction publique, du logement et de l'audiovisuel public et l'augmentation de l'énergie.

Le MEDEF fait du chantage pour empêcher la prise en compte du résultat des élections, il veut bloquer toute avancée sociale et amplifier une politique économique au service des puissants. Pour éviter de remettre en cause les 60 milliards de cadeaux fiscaux qu'il a offerts depuis 7 ans aux plus riches et aux actionnaires, Emmanuel Macron prépare un budget d'austérité. Pourtant, nos services publics exsangues sont en danger : Urgences, hôpitaux et EHPAD, enseignants, pompiers... Il y a urgence à répondre aux exigences sociales.

Seule la mobilisation permettra que nos revendications soient enfin entendues. Oui, se mobiliser ensemble change la donne !

Le mardi 1^{er} octobre, c'est le premier jour de débat sur le budget à l'Assemblée nationale. Ce même jour, 9 organisations de retraité-es appellent à l'action pour l'accès à la Santé et gagner une augmentation de leur pension. La CGT a décidé d'inviter l'ensemble des organisations syndicales à s'en emparer pour construire une puissante première journée de grève et de manifestations interprofessionnelles.

Dans ce processus de construction du rapport de force, partout, multiplions les échanges avec les retraité-es, les salarié-es et les jeunes et portons les appels à manifester dès le 1^{er} octobre pour forcer le patronat, les parlementaires et le gouvernement à entendre nos revendications !

La situation internationale pèse lourd dans notre propre situation. La CGT appelle à agir pour la paix le 21 septembre, journée internationale pour la Paix.

Sans attendre, multiplions les luttes pour la démocratie et la justice sociale.



SOMMAIRE

Une rentrée offensive pleine d'espoir pour mieux vivre	2
Sommaire	3
Les 10 différences	4
Énigmes	5
Équations allumettes.....	6
Nos revendications sont majoritaires : elles doivent être appliquées !	7
Sudoku	8
Mots croisés	9
Journée internationale de la Paix	10
Éxigeons la Paix dans le Monde	11
Qui a dit ?	12
Relier les événements aux dates.....	13
Labyrinthe du PLFSS à la loi LFSS	14
4 exigences pour la Santé	15
L'aide à l'autonomie en France : un enjeu de Sécurité sociale.....	16
Le syndicalisme retraité est d'utilité publique.....	17
Énigmes de gruyère	18
25 novembre journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	19
Connaissez-vous Vie nouvelle ?.....	20
Connaissez-vous LSR ?.....	21
Solutions.....	22
Contact UFR Santé Action sociale CGT.....	24



➔ LES DIX DIFFÉRENCES

Retrouvez les
10 différences qui se sont
glissées sur l'image du
bas...



... qui semble à
première vue identique
à celle du dessus...

➔ ÉNIGMES

1 Manifestation du 1^{er} octobre 2024

Le groupe des 9 syndicats et associations appelle le 1^{er} octobre 2024 à une manifestation tous et toutes les retraité-es en France, afin que le gouvernement prenne des dispositions sur la revalorisation des pensions, les Services publics et la Sécurité sociale.

Hélène à Bordeaux et Bruno à Caen souhaitent vraiment que les retraité-es soient en très grand nombre à la manifestation des retraité-es. Comment vont-ils faire ?

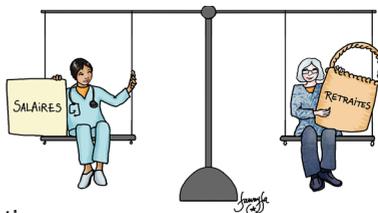
Bruno va aller en septembre avec 9 autres militant-es sur les sites des 5 hypermarchés de l'agglomération de Caen. À chaque fois, en discutant, ils vont décider chacun-e 5 retraité-es pour venir à la manifestation.

Hélène va aller de son côté avec 9 autres militant-es sur 10 marchés de la Métropole de Bordeaux faire de même.

Grâce à la mobilisation de ces militant-es, **combien de retraité-es se sont engagés à participer aux manifestations du 1^{er} octobre à Caen et à Bordeaux ?**

2 Péréquation salaires/retraites

Avant la contre-réforme des retraites de 2003 (Fillon), les fonctionnaires bénéficiaient d'une péréquation : les pensions de retraite suivaient l'évolution des rémunérations des fonctionnaires en activité, dès que le point d'indice ou qu'une catégorie avait une augmentation les retraité-es en bénéficiaient.

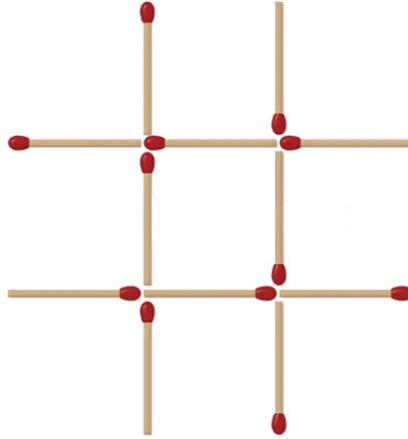


Les salarié-es de la Santé et de l'Action sociale ont obtenu « la prime Ségur », c'est un complément de traitement indiciaire (CTI). D'abord versé aux seuls agents des hôpitaux et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), il a été progressivement étendu et rendu obligatoire à d'autres catégories d'établissement et à tous et toutes. **C'est un élément de rémunération pris en compte dans le calcul de la pension à 237,65 € bruts, soit 188,62 € nets.** Revendiquée de longue date par les acteurs associatifs, l'extension des mesures à tous les salarié-es de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire associative a été validée par un arrêté en juin. Le secteur non-lucratif souhaite désormais une application rapide de ces mesures.

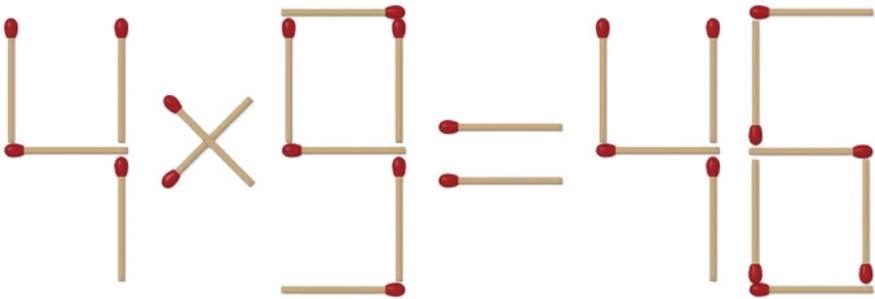
Si la péréquation n'avait pas été supprimée en 2003 dans la Fonction publique et si elle s'appliquait aussi au secteur privé, de combien les retraité-es de la Santé et de l'Action sociale auraient vu augmenter leur retraite mensuelle ?

→ LES ALLUMETTES

*Déplacez 3 allumettes
pour faire 3 carrés égaux*



*Déplacez 2 allumettes
pour rendre ce calcul correct*



NOS REVENDICATIONS SONT MAJORITAIRES : ELLES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES !

C'est l'heure de défendre nos exigences sociales :

nos conditions de travail se détériorent, nos retraites ne sont pas revalorisées, les Services publics disparaissent peu à peu ou se détériorent comme les hôpitaux, les plans de licenciements se multiplient... Ça suffit !

Contre le poison de la division : le RN est comme les patrons, il cherche à diviser les salariés, selon notre origine, notre religion ou notre orientation sexuelle... À l'écouter, le privilégié c'est toujours le travailleur immigré, les retraité-es qui n'auraient jamais travaillé et jamais les plus fortuné-es... !

Rien n'est jamais joué d'avance :

alors que tous les médias aux mains des milliardaires nous prédisaient la victoire de l'extrême droite, le sursaut populaire a déjoué tous les pronostics. Le Président doit maintenant respecter le choix des urnes. Le gouvernement doit répondre aux exigences sociales ! Déjà nous avons gagné par notre mobilisation, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et le fait que les prix de l'électricité ne vont finalement pas être augmentés en août !

S'IL Y A BIEN UNE MAJORITÉ DANS LE PAYS, C'EST CELLE EN FAVEUR DE CES MESURES SOCIALES !

Comme les congés payés, ce qui paraissait impossible il y a des années peut être gagné par la mobilisation. Dans l'unité syndicale la CGT propose une première grande journée de mobilisations le 1^{er} octobre, pour maintenir la pression populaire et faire gagner ces avancées.

MAINTENANT NOUS VOULONS VIVRE MIEUX,

IL Y A URGENCE À :

- **Indexer les salaires sur les prix,** comme pour le Smic, tous les salaires doivent a minima suivre l'inflation et les pensions doivent être indexées sur les salaires.
- **Augmenter les salaires et les pensions pour vivre de son travail et de sa retraite,** et réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes alors que les dividendes atteignent des records en France. Ce sont les travailleurs qui produisent la valeur, la partager c'est augmenter les salaires et les pensions avec un minimum à 2 000 euros bruts.
- **Supprimer la réforme des retraites à 64 ans,** passée en force l'année dernière à coup de 49-3, et aller vers un retour à 60 ans.
- **Investir dans nos Services publics sur tous les territoires.** Partout nous voulons des moyens pour nos écoles, la Santé, la prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie...
- **Réindustrialiser le pays pour répondre au défi environnemental** en commençant par mettre un moratoire sur tous les plans de licenciements en cours.
- **Mettre en place une Sécurité sociale intégrale,** 100 % sécu, évoluant selon les besoins tout au long de la vie et financée par les cotisations sociales

➔ SUDOKU

Remplissez les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

facile

2			3	6				
							3	
		3	2	4			9	
	2	7					1	
	3	1	6			9		
6		9	8	1		2		7
9	6	2	4			3		
1		5		3		4	2	
3	7	4		8	2	5	6	

moyen

					6			
2		6			8			
			9	5	3	6	8	2
	6					7		
		8		6		3		5
	2		3		4		1	6
	3		4	8				
				3	9	4		7
	4	5				9	3	

dur

6								
		7	5		9		1	
				7	2			4
	9	6		5				2
2			3					
7						1	9	6
		5	7			4		
						3	7	8
			2					

très dur

				4			7	
7	2			6	5			1
	8	6						
						4		
		5		3				6
				1			8	
9	4				8	7		
1	7					3		4

➔ MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
A																	
B																	
C																	
D																	
E																	
F																	
G																	
H																	
I																	
J																	
K																	
L																	
M																	
N																	
O																	
P																	
Q																	

Horizontalement :

- A : Nécessaire pour les pensions / Pronom
 B : Naturel / Mesures / Petit de la basse-cour
 C : À supprimer / À augmenter d'urgence
 D : En / Restaurant japonais / Quelquefois bâti / Université danoise
 E : Article / Système économique pernicieux
 F : Légumineuse / Bataille napoléonienne / Service d'un hôpital
 G : Syndicaliste responsable / Élément d'un ensemble / Nécessaire dans le monde
 H : Département/ Conteste / Poils
 I : Couleur / Optimiser
 J : Cheville / En la matière / Hébergement
 K : Sans(latin) / Pouffé / Pronom / Syndicat
 L : Mot d'enfant / Participant / Biscuit japonais
 M : Service gagnant/ Après Do/ Champion / En Plus
 N : Article ibère/ Attention il pique / Il est nouveau au front
 O : Maquillage/ Miction/ International pour le travail
 P : Négation/ Avenir pour Jean Ferrat/ En théorie pays des droits de l'homme
 Q : Pronom/ Habitudes/ Egaya / Active la ruée

Verticalement

- 1 : Poètes grecs / Dedans
 2 : Exagérer / Assurance santé américaine cotée en bourse / Attache
 3 : Unité statistique de l'Unesco / Complice
 4 : Quartier de Barcelone / Se dit de certains jeux
 5 : Symbole SN / Parfaite
 6 : Continentale / Bougé
 7 : Avant fada / Os thoraciques
 8 : Pour se moquer / Temps long / Note
 9 : Salle de concert /Après midi / 3,14
 10 : Règle / Article ibère / Spectateur
 11 : Infirmier spécialisé en Psychiatrie / Colère / Conjonction / Frappe
 12 : Collectivement / Appris / Interjection
 13 : Négation / Possessif /Caïeu /Cochon
 14 : Sur Tille / Pas amateur / Produit / Fleuve
 15 : Déposé / Nécessaire pour la loi sur les retraites
 16 : ... for love (film) / Réfutée / Tour abrégé / Loi américaine de lutte contre le racket
 17 : Souci / Ile / Couper la tête,

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

Journée internationale de la Paix

EN FRANCE

Partout ensemble pour la Paix !

STOP LES GUERRES
LES VIOLENCES
LA MISÈRE
LES INJUSTICES

POUR UN CLIMAT DE PAIX !



Pour son avenir
l'humanité
n'a d'autre chemin
que la Paix !

Marches,
rassemblements,
défilés, concerts,...

Contacts : marchespourlapaix@mvtpeix.org
www.collectifpaix.org/





APPEL POUR LA PAIX, LE PROGRÈS SOCIAL ET LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES FONDAMENTALES

Le contexte économique et social est fortement marqué par de nombreux conflits, grèves, dans les entreprises du public et du privé en France, en Grande-Bretagne....

Aujourd'hui, ce sont 36 conflits majeurs qui frappent les populations civiles dans le monde. Le gouvernement Macron réorganise la production vers une économie de guerre en augmentant considérablement le budget militaire et en vendant des armes dans le monde entier comme récemment 12 avions rafales en Serbie...

Nous devons agir pour la paix dans le monde, pour :

- ▶ *Que cessent la guerre en Ukraine, les massacres à Gaza, en Cisjordanie, au Burkina Faso, au Yémen, au Soudan, en Birmanie, au Nigeria, en Syrie, en République démocratique du Congo*
- ▶ *Que soit appliqué le droit international et le respect des résolutions de l'ONU*
- ▶ *Que cessent les attaques contre les libertés de manifester, les annulations de conférences, les intimidations judiciaires*
- ▶ *Que cessent les violences gouvernementales en Nouvelle-Calédonie.*

Le désarmement, qu'il soit nucléaire, chimique ou conventionnel, est un pas vers un monde plus sûr, c'est un pilier essentiel de notre lutte pour la paix.

Le glissement actuel du monde vers plus de guerres et de violences appelle à des actes de résistance.

Ne laissons pas le champ libre à l'escalade d'un patronat qui se nourrit de la guerre, ne laissons pas les impérialistes continuer à perpétuer leurs exactions contre les peuples.

Expliquons pourquoi le vote Rassemblement national, de l'extrême droite en France et en Europe et dans le Monde, va à l'encontre des peuples, des droit sociaux, de l'environnement et de la démocratie. L'extrême droite tire profit et instrumentalise le désespoir et les inégalités produites par les politiques de casse des Services publics et de réduction des droits sociaux impulsés par le néolibéralisme, dans les différents pays.

La paix n'est pas que l'absence de guerre, elle a aussi une dimension sociale et environnementale. Ensemble, exigeons de protection sociale et environnementale, plus de Services publics de proximité, plus d'égalité, de partage et de solidarité.

Les politiques mondiales et européennes doivent permettre à l'ensemble des peuples de pouvoir vivre dignement et non, préserver les intérêts financiers des plus riches au détriment du plus grand nombre.

Le CGT appelle dans la plus grande unité possible, aux mobilisations pour la paix comme le 21 septembre. Prenons toute notre place aux côtés de la jeunesse fortement mobilisée.

« POUR SON AVENIR, L'HUMANITÉ N'A D'AUTRE CHEMIN QUE LA PAIX ».

➔ QUI A DIT ?

Vous devez trouver quel personnage est à l'origine de la citation :

- A.** « *Sans l'autorité d'un seul, il y aurait la lumière, il y aurait la vérité, il y aurait la justice. L'autorité d'un seul, c'est un crime.* »
- B.** « *Jamais nous ne tolérerons que soit renié un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès* »
- C.** « *Il n'est jamais trop tard. Jamais trop tard pour changer sa vie, jamais trop tard pour être heureux* »
- D.** « *Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres* »
- E.** « *Nous, les femmes, nous, la moitié de l'humanité, nous sommes mises en marche. Je crois que nous n'accepterons plus que se perpétue cette oppression. Messieurs, il vous appartient aujourd'hui de dire que l'ère d'un monde fini commence* »
- F.** « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* »
- G.** « *Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre* »
- H.** « *Mourir pour des idées, l'idée est excellente, moi j'ai failli mourir de ne l'avoir pas eue* »
- I.** « *Il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action ; la vive force achève ce que l'idée a ébauché.*»
- J.** « *Dans des temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire.* »
- K.** « *La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat* »

1. Georges BRASSENS
2. Ambroise CROIZAT
3. Marie CURIE
4. Jane FONDA
5. Antonio GRAMSCI
6. Gisèle HALIMI
7. Victor HUGO
8. Jean JAURÈS
9. Louise MICHEL
10. George ORWELL
11. Henri KRASUCKI

➔ RELIER LES DATES AUX BONS ÉVÉNEMENTS

A. 1884
B. 1895
C. 1945
D. 1950
E. 1964

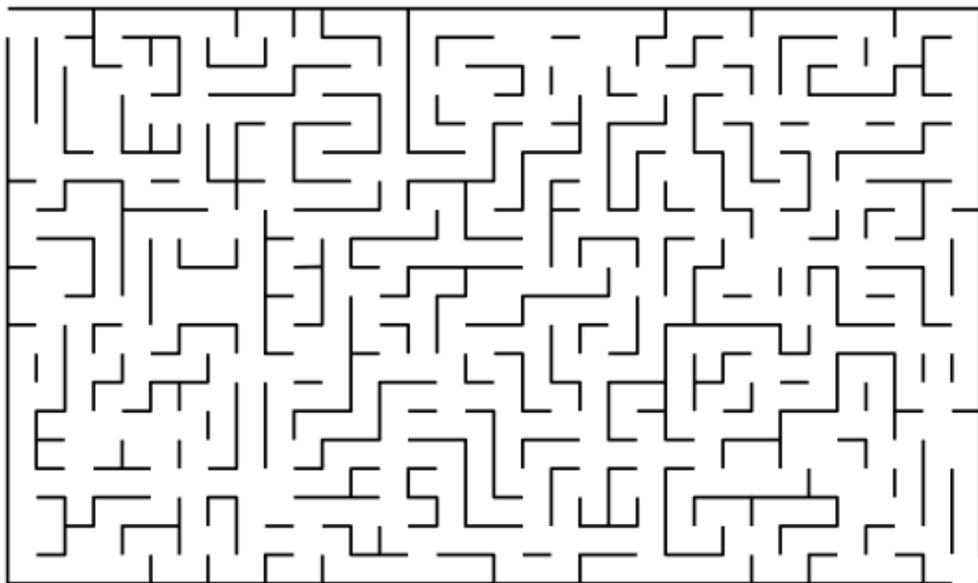
F. 1965
G. 1969
H. 1972
I. 1982

- 1. Mise en place de la Sécurité sociale pour couvrir les risques maladie, allocations familiales, invalidité, vieillesse, décès sur le principe de solidarité : « Chacune, Chacun contribue selon ses moyens pour que toutes et tous reçoivent selon ses besoins. ». Elle est créée par et pour celles et ceux qui travaillent et elle est gérée par les représentants des assurés sociaux élus lors des élections propres à la Sécurité sociale, de sa création jusqu'en 1967.*
- 2. Création de la Confédération Générale du Travail (CGT), nous fêtons l'an prochain ses 130 ans*
- 3. La loi du 13 juillet appliquée en février de l'année suivante permet enfin, après un long chemin de luttes à la femme mariée d'ouvrir sans restriction un compte bancaire, gérer ses biens personnels, signer un chèque et travailler sans l'autorisation de son mari ! De même, pour toutes les transactions importantes – achat ou vente de biens immobiliers, signature de baux commerciaux, etc.*
- 4. La retraite passe à 60 ans au lieu de 65, instaurant un « droit au repos que les travailleurs sont fondés à revendiquer en contrepartie des services rendus à la collectivité à l'issue d'une durée de carrière normale ». Nous devons regagner ce droit qui n'a cessé d'être attaqué.*
- 5. La loi Waldeck-Rousseau autorise la création des syndicats.*
- 6. Création du code des pensions civiles et militaires de retraite qui regroupe les différentes législations précédentes et devient le texte de base des pensions civiles de l'État.*
- 7. Un salaire minimum national interprofessionnel garanti (SMIG) est instauré dans la loi pour relancer la consommation et lutter contre la pauvreté. Le SMIG est indexé sur la hausse des prix. Il est revalorisé uniquement en fonction de l'inflation. La du 2 janvier 1970 remplace le SMIG par le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Il est désormais revalorisé sur la base de la hausse des prix et la hausse du salaire moyen. L'objectif est de rapprocher la progression du salaire minimum du salaire moyen des salariés.*
- 8. Création de l'Union confédérale de retraités CGT (UCR-CGT) lors du congrès confédéral. Deux ans avant, au congrès précédent, la CGT avait décidé pour reprendre l'ensemble des préoccupations et revendications des retraités, de créer « dans chaque syndicat, dans chaque union locale, une section de retraités ».*

➔ LABYRINTHE DU PLFSS À LA LOI LFSS

Communément appelé PLFSS, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale vise, entre autres et surtout, la maîtrise des « dépenses » sociales (retraites...) et de Santé de l'année à venir afin d'établir des objectifs. Le projet est élaboré à partir de la mi-avril par la direction de la Sécurité sociale (DSS) en lien avec la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS) et sous contrôle des ministères de tutelles et plus particulièrement celui du Ministère des finances ! Le projet est validé en Conseil des ministres pour être présenté à l'Assemblée nationale avant le 15 octobre (délai constitutionnel). Ce projet est mis en débat à l'Assemblée nationale puis au Sénat pour adopter la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et la promulguer le plus tard le 31 décembre avec un éventuel passage au Conseil Constitutionnel demandé par des députés. Parmi les éléments clés figurant dans la LFSS, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (ONDAM) fixe les dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville et d'hospitalisation dispensés dans les établissements privés ou publics, mais aussi dans les centres médico-sociaux. L'ONDAM est une enveloppe fermée qui crée des déficits artificiels et ne répond pas aux besoins.

Les lois de financement de la Sécurité sociale sont issues de la réforme constitutionnelle du 22 février 1996 imposée par le gouvernement Juppé, enlevant définitivement les décisions aux représentants des cotisant-es de la Sécurité sociale (celles et ceux qui travaillent) pour appliquer des politiques d'austérité qui profitent aux plus riches.





● Exigence 1 : Sur l'organisation générale du système de santé

Le système sanitaire, médico-social et social doit répondre à l'ensemble de besoins de la population

➔ Développement d'un maillage territorial dimensionné aux besoins réels : centres hospitaliers, centres de santé, EHPAD, services de soins à domicile, structures sociales et du handicap, maternités, établissements spécialisés en psychiatrie, en pédiatrie, en médecine scolaire, du travail... tout doit être renforcé et développé !

➔ Réouverture et création de services d'Urgences 7j/7, 24h/24, sans aucun tri pour y accéder, ni forfait à payer accessibles sur tout le territoire

➔ Arrêt des fermetures de lits, de places, de structures ; arrêt des du secteur libéral à l'hôpital ; arrêt du financement du secteur lucratif par la Sécurité sociale.

● Exigence 2 : Sur la démocratie

Les usager-es et les salarié-es doivent être impliqué-e-s directement dans les choix qui impactent l'ensemble de la population. Il faut redéfinir la démocratie générale du système pour sortir de l'opacité et de l'autoritarisme qui joue contre l'intérêt général. La représentation des salarié-es dans les établissements doit être renforcée et respectée, le mode de gestion de la Sécurité sociale doit revenir, comme décidé lors de sa création en 1945, aux représentant-es des assuré-es sociaux.



LA CGT PORTE 4 EXIGENCES
pour sauver le système de santé

● Exigence 3 : Sur le financement

C'est une urgence. Il faut sortir de l'enveloppe fermée de la loi de Finance de la Sécurité Sociale (LFSS), de l'Objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) et de la tarification à l'activité (T2A) imposée par la politique d'austérité. Il faut supprimer la CSG et renforcer un financement s'appuyant sur les cotisations sociales et arrêter les exonérations de ces cotisations (plus de 80 milliards de cadeaux aux patrons par an). Il faut aller vers une Sécurité sociale intégrale à 100 % qui ne doit pas financer le secteur privé lucratif.

● Exigence 4 : Sur les moyens humains

Le recrutement de personnel qualifié dans la Santé et l'Action sociale est une priorité.

➔ La santé des salarié-es et le déroulement des soins est fortement impactée par des conditions de travail insoutenables. Il y a urgence à augmenter les effectifs de 10 % avec un grand plan de formation et d'embauche. La réduction du temps de travail doit être au cœur de nouvelles avancées sociales (32 heures, retraite à 60 ans avec départ anticipé à 55 ans pour les métiers pénibles).

➔ Le secteur a du mal à fidéliser et à recruter, 200 000 soignant-es ont quitté les hôpitaux. Les salaires doivent être augmentés immédiatement de 15 %. Les qualifications des métiers, à prédominance féminine, doivent être reconnues.

➔ Les moyens pour la formation initiale et continue, pour la recherche doivent être renforcés immédiatement pour augmenter les professionnels nécessaires aux soins de qualité.

QUAND VIEILLIR RIME AVEC MOURIR



L'AIDE À L'AUTONOMIE EN FRANCE : UN ENJEU DE SÉCURITÉ SOCIALE

Face à l'augmentation des personnes âgées de la population française, la construction d'une politique publique ambitieuse d'aide aux personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap est un enjeu majeur des prochaines années.

Les coûts de la perte d'autonomie sont insupportables pour la grande majorité des personnes âgées et leurs familles. Il faut permettre aux aidant-es de plus en plus nombreux de conserver leur place d'accompagnant-e et non de se substituer aux soignant-es pour des raisons financières.

D'ici 2050, plus de 4 millions de personnes de plus de 60 ans devraient être en situation de perte d'autonomie contre 2,5 millions aujourd'hui. La CGT s'alarme du manque criant de moyens actuels et d'ambition des gouvernements successifs. Le président de la République s'était engagé, en juin 2018, à faire voter une loi soi-disant historique pour répondre aux défis du « grand âge ». Mais les gouvernements successifs ont concentré leurs forces sur de la communication tous azimuts, centrée sur des mesures déjà mises en œuvre ou sur des annonces cosmétiques et partielles, alors que la priorité est l'urgence d'un financement pour les personnes âgées, leurs familles et les salarié-es des EHPAD ou de l'aide à domicile. 85 % des EHPAD publics sont en déficit avec un manque de professionnel. Les conditions de travail sont très dégradées et les salaires très bas. Concernant les aides à domicile, celles-ci sont un peu plus de 550 000, dont 94 % de femmes avec un salaire mensuel moyen de 902 €.

Les scandales dans les établissements privés lucratifs se sont multipliés (ORPEA, EMERA). On ne peut plus accepter que certains fassent des profits aux dépens de la santé des personnes âgées et des salarié-es du secteur. Le contrôle des investissements massifs qui sont aujourd'hui nécessaires justifie, que ce secteur soit placé sous pleine maîtrise publique.

Nous avons besoin d'un grand Service public de l'aide à l'autonomie financé dans le cadre de la Sécurité sociale. Une étude d'économistes « Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres » nous montre que le financement est possible et doit permettre de créer des emplois qualifiés, dans les établissements ou à domicile, avec une revalorisation salariale :

<https://ires.fr/publications/cgt/investir-dans-le-secteur-du-soin-et-du-lien-aux-autres-un-enjeu-degalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/>



Scannez-moi !

LE SYNDICALISME RETRAITÉ EST D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous, retraité-es, nous rassemblons au sein de la CGT pour défendre nos intérêts et gagner des nouveaux droits pour bien vivre notre retraite : revalorisation des pensions, Services publics, Sécurité sociale intégrale à 100%, logement, énergie...



**ENSEMBLE,
ON EST
PLUS FORT·ES**

Je me syndique



www.union-confederale-retraites.cgt.fr

Nos droits ne nous ont pas été donnés, mais gagnés par nos luttes !

Nous partons de notre réalité et de nos aspirations.

Notre force c'est le nombre, on s'organise et *on se syndique.*

En étant syndiqué-es, nous cotisons, donc nous contribuons chacune et chacun à un pot commun qui permet de faire vivre toute la CGT : territoires, branches professionnelles, travailleurs et travailleuses en activité et à la retraite.

C'est ce qui permet à la CGT d'être indépendante des employeurs et des gouvernements.

En rejoignant la CGT, je renforce un contre-pouvoir, une force de proposition essentielle à la démocratie.

**ETRE SYNDIQUÉ·E À LA RETRAITE,
C'EST DÉFENDRE SES CONDITIONS DE VIE !**

➔ ÉNIGMES DE "GRUYÈRE"

Pourquoi il y a des trous dans le gruyère ?

En 2014 des chercheurs suisses ont mis fin à un siècle d'interrogations : pourquoi des fromages comme le gruyère, l'emmental... ont des trous ? Ils sont dus à la présence de petites particules de foin qui infiltrent le lait lors de la traite des vaches et pendant la fermentation, ces corpuscules émettent des gaz qui créent des trous. Les scientifiques suisses ont observé que les trous avaient tendance à diminuer avec l'utilisation de procédés d'extraction du lait plus modernes. C'est la disparition du seau traditionnel, placé sous le pis de la vache et remplacé par des techniques plus hygiéniques, qui ont parfois totalement supprimé les micro-particules de foin dans le lait, entraînant la disparition des trous !

Pourquoi les « carrières gruyère » des femmes ?

Encore beaucoup de femmes ont des trous dans leur carrière à cause d'interruptions de carrière pour élever les enfants ou s'occuper d'un proche handicapé ou en perte d'autonomie. Le travail à temps partiel est à 80 % féminin et bien souvent contraint, beaucoup de femmes ont des emplois précaires, les qualifications des métiers à prédominance féminine ne sont pas ou peu reconnues, les déroulements de carrière sont moindres que ceux des hommes... **Les femmes sont payées en moyenne 26 % de moins que les hommes en France !**



La soustraction est salée au moment de la retraite : **les pensions des femmes de droit directs** (droits acquis au cours de la carrière) **sont aujourd'hui inférieures de 40 % à celles des hommes !** Les femmes partent en retraite en moyenne un an plus tard que les hommes, une femme sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12), elles subissent malgré tout plus souvent la décote, du fait de carrières plus courtes, 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1 000 € de pension brute (909 € nets).

Même avec les mécanismes de solidarité, droits familiaux (enfants) et conjugaux (pension de réversion), qui permettent actuellement d'améliorer leurs pensions de droits directs, les femmes touchent toujours des retraites inférieures à 28 % à celles de hommes !!!

Ces dispositifs familiaux ont été grignotés par des réformes successives comme pour les femmes fonctionnaires en 2003. En 2019, la réforme DELEVOYE s'attaquait entre autres aux droits familiaux et conjugaux, mais la mobilisation a permis d'arrêter cette régression sociale. Nous devons être très vigilant-es sur ces droits qui sont depuis trop longtemps dans le viseur du grand patronat et des politiques d'austérité des gouvernements depuis les années 90 pour préserver les intérêts des plus riches.

Mettre fin aux inégalités femmes/ hommes est une urgence sociale. Augmenter les salaires des femmes, c'est augmenter les cotisations et donc le financement des retraites !

25 NOVEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 25 Novembre est une journée de lutte pour rappeler que la violence contre les femmes est une violation des droits humains, qu'elle n'est pas fatale, qu'elle nous concerne toutes et tous et que nous devons et pouvons obtenir qu'elle cesse.



Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge...

Aucun organisme français ne dispose de données statistiques sur les femmes de plus de 75 ans victimes de violences conjugales. Ce qui ne se mesure pas ne se voit pas et donc n'existe pas !!! Par contre on connaît l'âge des femmes décédées sous les coups de violence conjugale : en 2020 les plus de 70 ans représentaient une part non négligeable (23 %). Le gouvernement signale qu'en 2021, sur les 122 féminicides, les tranches d'âge les plus exposées sont **les 30-49 ans** et **les plus de 70 ans**. Le mobile le plus souvent invoqué est alors celui de la maladie ou la vieillesse de la victime.



Le problème des violences sexistes et sexuelles des femmes âgées est évacué et occulté. On parle souvent de « drame de vieillesse » quand un homme âgé tue sa femme plutôt que de féminicide.

L'image que se fait la société d'une femme âgée, c'est qu'elle n'est plus désirable, donc les violences sexistes et sexuelles deviennent un nom-sujet. Et comme les femmes âgées ne peuvent plus concevoir elles intéressent peu les politiques publiques.

Pourtant elles cumulent des fragilités : face à un mari violent elles sont bien souvent plus pauvres, avec des plus petites retraites, et plus isolées, que pendant leur activité. Cet isolement est un frein important à la prise en charge des violences conjugales. Quitter le conjoint représente pour elles une source de honte et de culpabilité. Mariées depuis longtemps à une époque encore plus marquée par le patriarcat où la cellule familiale est « sacrée » avec l'homme qui dirige le couple, pas question d'en parler aux voisins ou aux enfants, parfois habitués à ces violences. S'ajoute en fin de vie la fragilité physique et mentale, les violences pouvant être sous-estimées par l'entourage, excusées par la sénilité ou la maladie.

Une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées est indispensable :

► ***La prévention est primordiale pour libérer la parole des victimes et l'absence d'aide aux victimes a de graves conséquences.***

► ***Des structures spécifiques pour recevoir les femmes victimes âgées doivent être créés.***

La CGT appelle à participer aux mobilisations dans les territoires autour du 25 novembre journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et crevons le tabou des violences faites aux femmes âgées pour obtenir des moyens de connaissance et de lutte.



CONNAISSEZ-VOUS LSR ?

En 1981 l'UCR CGT a créé l'association LSR pour répondre aux besoins de loisirs, de détente, de vacances, d'activités culturelles, physiques et sportives, de rencontre des retraité·es, pré-retraité·es, et toutes personnes en âge de la retraite.

- ➔ Ce projet associatif ouvert à tous et toutes s'inscrit pleinement dans la vie associative locale.
- ➔ Il s'appuie sur nos valeurs fondatrices de progrès, de justice sociale et de solidarité, d'aspiration au bien-être matériel, physique et moral.
- ➔ LSR est attentive à la situation financière de ses adhérents, aux aléas de la vie, et milite pour le droit aux loisirs de qualité et des moyens décents pour vivre. Elle réclame le droit aux loisirs et aux vacances pour tous et toutes sans oublier les plus démunis.
- ➔ Elle a noué des relations privilégiées avec des partenaires du tourisme social.

**Loisirs et solidarité
des retraités**



Les retraités ont autant besoin de continuité syndicale pour leurs revendications que d'un outil solidaire leur permettant de vivre une retraite épanouissante...

LSR EST CET OUTIL!

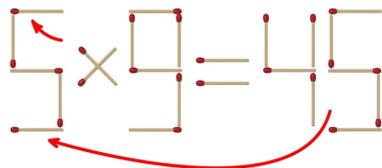
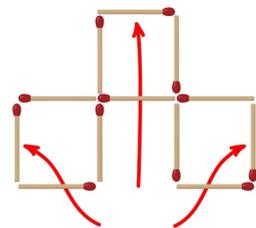
N'hésitez pas à nous contacter, pour obtenir le contact de l'association LSR proche de chez vous.



- ① 250 à Caen et 500 à Bordeaux
- ② Si la péréquation n'avait pas été supprimée en 2003, les retraité-es hospitalier-es fonctionnaire-s auraient une revalorisation de leur pension depuis le 2 septembre 2020 d'environ 80 € brut par mois et à partir du 1^{er} janvier 2021 d'au moins 166 € brut par mois !!!

Bien sûr la CGT demande une péréquation pour le Public et le Privé

Voir retraite et CTI sur le site CNRACL :
<https://www.juris-cnracle.retraites.fr/pension-normale/les-accessoires-de-pension/supplement-de-pension-au-titre-du-complement-de-traitement-indiciaire-sp-cti>



Page 8

facile

2	1	8	3	6	9	7	4	5
4	9	6	1	7	5	8	3	2
7	5	3	2	4	8	1	9	6
8	2	7	5	9	4	6	1	3
5	3	1	6	2	7	9	8	4
6	4	9	8	1	3	2	5	7
9	6	2	4	5	1	3	7	8
1	8	5	7	3	6	4	2	9
3	7	4	9	8	2	5	6	1

moyen

8	5	3	2	7	6	1	9	4
2	9	6	1	4	8	5	7	3
4	7	1	9	5	3	6	8	2
3	6	4	8	1	5	7	2	9
9	1	8	7	6	2	3	4	5
5	2	7	3	9	4	8	1	6
6	3	9	4	8	7	2	5	1
1	8	2	5	3	9	4	6	7
7	4	5	6	2	1	9	3	8

dur

6	4	9	8	3	1	2	5	7
8	2	7	5	4	9	6	1	3
5	3	1	6	7	2	9	8	4
4	9	6	1	5	7	8	3	2
2	1	8	3	9	6	7	4	5
7	5	3	2	8	4	1	9	6
1	8	5	7	6	3	4	2	9
9	6	2	4	1	5	3	7	8
3	7	4	9	2	8	5	6	1

très dur

5	1	9	2	4	3	6	7	8
7	2	4	8	6	5	9	3	1
3	8	6	7	9	1	2	4	5
2	3	1	5	8	6	4	9	7
8	9	5	4	3	7	1	2	6
4	6	7	9	1	2	5	8	3
9	4	3	1	5	8	7	6	2
1	7	8	6	2	9	3	5	4
6	5	2	3	7	4	8	1	9

Page 9

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
A		A	U	G	M	E	N	T	A	T	I	O	N				M	E
B		B	I	O		U		A	R	E	S		O	I	S	O	N	
C	A	U	S	T	E	R	I	T	E		P	E	N	S	I	O	N	
D	E	S		I	T	O		A	N	E		N			S	D	U	
E	D	E		C	A	P	I	T	A	L	I	S	M	E				I
F	E	R	S		I	E	N	A		R	E	A			N			
G	S		B	I	N	E	T		I	T	E	M		P	A	I	X	
H		A	I	N		N	I	E		E		B	A	R	B	E		
I	V	E	R	T		N		A	M	E	L	I	O	R	E	R		
J		T	E	E		E	S		M	O	T	E	L		O	E		
K	I	N		R	I	T				I				C	G	T		
L	N	A		A	D	H	E	R	E	N	T		A	R	A	R	E	
M	T		A	C	E		R	E			A	S		E	T		T	
N	E	L		T	A	O	N		P	O	P	U	L	A	I	R	E	
O	R	I	C	I	L		U	R	I	N	E		A		O	I	T	
P	N	E		F	E	M	M	E		D		F	R	A	N	C	E	
Q	E	N		S		U	S		D	E	R	I	D	A		O	R	

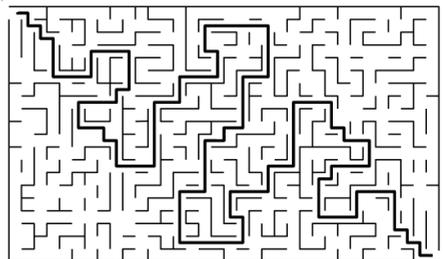
Page 12

A9 - B2 - C4 - D5 - E6 - F8 - G3 - H1 - I8 - J10 - K11

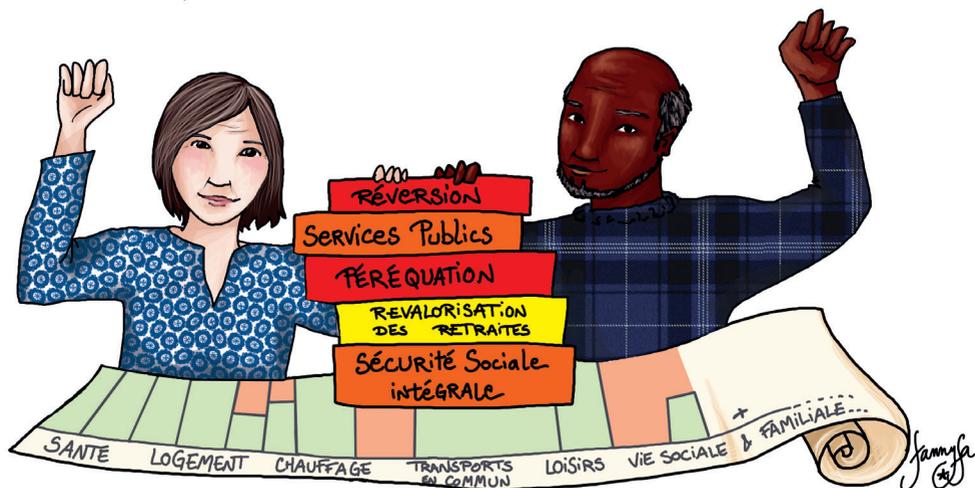
Page 13

A5 - B2 - C1 - D7 - E6 - F3 - G8 - H4

Page 14



MA RETRAITE : J'VEUX LA VIVRE BIEN



Contact UFR Santé Action sociale CGT
ufr@sante.cgt.fr

**Pour connaître l'actualité de notre UFR des retraités-es,
vous avez à disposition la lettre UFR :**
<https://sante.cgt.fr/La-Lettre-de-l-UFR>

